

Alliance Nationale

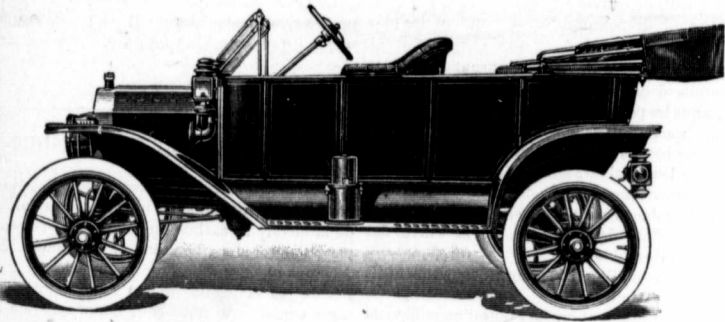
ORGANE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XXI, No 5

Montréal, Mai 1915.

50 cts par an



L'Alliance Nationale est au premier rang des sociétés de secours mutuels. Sa situation financière est des meilleures. Elle accorde plus d'avantages que toute autre société similaire.

En soumettant ces faits à vos amis et connaissances vous devriez pouvoir recruter. Mettez-vous à l'oeuvre. Des prix splendides sont offerts aux travailleurs, sans compter une automobile **Ford modèle 1915.**

QUE DOIT-ON SACRIFIER?

Une fable un peu oubliée, mais d'une morale bien applicable à la situation où nous sommes actuellement, rapporte qu'un capitaine étant obligé de sacrifier quelque chose de sa cargaison pour sauver son navire eut un moment de perplexité. Il ne voyait à jeter par dessus bord que le fret proprement dit, ou les provisions de bouche, ou ses passagers, ou ses hommes d'équipage.

Et la fable veut que, ne pouvant se résoudre à sacrifier le fret qui était composé de lingots d'or et d'argent, il ordonna de jeter à la mer, les provisions de bouche.

Nous n'avons pas besoin de dire quel fut le résultat de cet acte égoïste et c'est ce résultat qui constitue la morale de cet article.

Dans le monde réel, nous voyons chaque jour des gens qui ne font pas autrement que le capitaine ci-haut mentionné.

S'agit-il de se passer d'une fantaisie, d'un superflu, à cause d'une crise financière, d'une perte, de l'importance quoi, vous les verrez, presque toujours, sacrifier quelque chose d'utile.

Ils ne diminueront rien de leur dépense pour toilette, amusements, vie de parade, mais ils se nettoient à lésiner sur leur alimentation—quantité et qualité.

Or nous voici, de par le fait de la guerre, obligés tous tant que nous sommes de "jeter du fret", de sacrifier du superflu, nous connaissons des gens à qui est venue tout de suite l'idée d'abandonner leur société, de laisser tomber leur certificat d'assurance.

Des gens qui payaient depuis un temps plus ou moins long, des familles qui vivaient dans la

sécurité pour l'avenir ont considéré leur certificat d'assurance comme la chose à éliminer, l'économie à faire, le lest à sacrifier.

—Je reprendrai mon assurance plus tard, après la crise, après la guerre!

C'est ce que plusieurs disent, plus pour masquer un commencement de remords, peut-être, que par certitude et conviction.

Mais à supposer qu'ils aient la conviction, comment peuvent-ils prétendre à la certitude? Il y a, pour ne mentionner que cela—et c'est déjà beaucoup: la question d'argent, la question de santé et... la mort.

La question d'argent: il leur en coûtera plus cher pour reprendre l'assurance, car l'âge aura avancé. Et combien de temps? Qui sait quand se terminera la guerre et quand finira la crise? La question de santé: les acceptera-t-on aussi facilement que la première fois? Peut-être bien n'en voudra-t-on pas à aucun prix! Et puis, il y a la mort toujours possible et, dans ce cas, ce sera la gêne ou la misère pour la veuve, pour les orphelins, pour les vieux parents!

UN MOT AUX CELIBATAIRES.

Nous adressons ce mot aux célibataires, mais sans nous flatter qu'il arrivera directement à leur connaissance, ou bien qu'une fois rendu, il retiendra sérieusement leur attention si quelqu'autre personne ne s'en mêle pas.

Ce mot nous l'adressons, nous le confions donc à ceux qui ont un fils, un frère, un proche ou un ami sincère bien décidé à ne pas fonder de famille. C'est à eux d'en imposer la lecture à ces récalcitrants dont les motifs pour le célibat ne nous regardent pas, mais dont l'utilité sociale, ce nous

semble, pourrait trouver un aliment dans l'assurance-vie.

Au premier abord et assez naturellement, le célibataire en se désintéressant de l'assurance, nous paraît logique. Il ne laissera ni femme, ni enfant, après lui, alors... Mais en y regardant de plus près on découvre autre chose.

Il faut être dans un cas bien anormal, bien exceptionnel pour que, étant célibataire, on n'ait pas, sur la terre, au moins un être qui nous tienne plus ou moins étroitement au cœur, ou vis-à-vis duquel la loi divine sinon le simple lien social ne nous impose pas quelque obligation. Il est évident que s'il existe des célibataires qui ont rompu avec tout ce que comporte d'idéal et de social l'existence humaine, cet article ne les regarde pas. Nous visons les autres, ceux qui ont des parents à qui ils doivent le jour, la première aide, dans la vie, leurs premières joies, etc., etc. N'y a-t-il pas pour le célibataire, en outre de certaine obligation non écrite, mais profondément raisonnable, une joie d'un ordre très élevé à savoir qu'à sa mort il laissera, à un proche, à un franc ami, quelque chose pour continuer ce combat pour la vie dont il aura, lui, célibataire, esquivé une forte partie des fardeaux et des responsabilités?

Nous connaissons un célibataire, peu fortuné pourtant et travaillant dix heures par jour, dont le labeur s'égaye de la pensée qu'un jeune frère, qui lui doit présentement de pouvoir prolonger ses études, aura plus tard le bénéfice d'une assurance-vie dont l'échéance coïncidera, d'après un touchant calcul, avec l'époque où l'étudiant d'aujourd'hui sera père de famille. Ces joies, ces satisfactions intimes sont la source d'un bonheur autrement plus délicat et plus intense et plus durable que la possession actuelle de la fortune. C'est être deux fois mère que de l'être pour une autre, lit-on dans le récit d'une de ces exquises vieilles filles près de qui l'amour a passé sans s'arrêter et qui ont reporté sur les orphelins d'une autre femme les trésors d'affection dont débordait leur cœur.

Il est un autre aspect de la question.

Célibataires, vous êtes exposés, un jour, à vous trouver isolés, sans parents, sans argent. C'est alors que vous trouveriez des connaissances, dans votre cercle, dans votre association, c'est alors que la somme que celle-ci doit payer à votre décès vous procurerait un asile plus confortable dans une de nos grandes institutions.

Célibataires, l'assurance sur la vie devrait attirer votre attention.

PENSEES

Nos enfants nous aiment pour notre utilité, comme nous les aimons pour leur agrément.

PH. GERFAUT.

Nous aimons toujours ceux qui nous admirent, et nous n'aimons pas toujours ceux que nous admirons.

LA ROCHEFOUCAULD.

HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE

Pour nous conformer aux instructions suggérées par le Comité d'initiative de la dernière convention, nous consacrerons chaque mois une ou deux colonnes de notre journal à la publication d'articles sur l'Hygiène et la Santé Publique. Le champ est vaste et les questions sont nombreuses. L'éducation du peuple sur les questions d'hygiène s'impose et nous espérons que les sujets que nous traiterons sauront intéresser nos membres.

La santé publique qui demande tant d'exigence et qui requiert tant de soins sera discutée sous de différentes phases: Tuberculose, maladies infectieuses et contagieuses, habitations saines, ateliers favorables au travail, alcoolisme, etc., etc., sont autant de questions que nous chercherons à rendre intéressantes pour nos lecteurs et lectrices.

Comme premier article, nous publierons une série de questions et de réponses qui ont été préparées sous la surveillance de la ligue antituberculeuse de Montréal.

Le questionnaire est des plus simples et fait bien comprendre les précautions que nous devons prendre, les dangers que nous devons éviter pour fuir ce terrible fléau de la tuberculose.

Qu'est-ce que la tuberculose?

C'est une maladie très répandue et souvent fatale; elle attaque l'homme et les animaux.

Où la rencontre-t-on le plus fréquemment?

Dans les quartiers encombrés des villes, où les maisons sont entassées, les rues sont étroites, la circulation de l'air ne se fait pas librement et le soleil ne pénètre pas.

A quoi est due cette maladie?

Elle est due à la présence de petits germes ou bacilles, visibles au microscope seulement, qui, en se développant et en se multipliant, tendent à détruire les parties envahies du corps.

Quelles sont les parties du corps susceptibles d'être affectées par le bacille de la tuberculose?

Les poumons surtout; mais peuvent être affectés, aussi, les os, les jointures, la peau, les ganglions du cou, les méninges (membranes) du cerveau, les intestins et autres régions encore.

Quelle est la forme la plus rapide sous laquelle peut se manifester la tuberculose?

La méningite, c'est-à-dire lorsque la maladie s'attaque aux membranes du cerveau.

Quelle est la forme la plus ordinaire?

La tuberculose pulmonaire, appelée aussi la consommation ou phthisie: On l'appelle encore la "peste blanche".

Quels ravages fait la tuberculose?

Sans parler des souffrances et des pertes de temps qu'elle occasionne, la tuberculose fait mourir, chaque année, dans le monde entier, environ deux millions d'individus.

Quel est le nombre de décès causés par cette maladie dans le Canada?

Neuf mille environ par année.

Et dans la province de Québec en particulier?

De 2,500 à 3,000 décès. La tuberculose cause un douzième de la mortalité totale.

A quel âge la consommation se développe-t-elle le plus souvent?

Entre quinze ans et quarante ans le plus fréquemment. Elle peut se développer cependant à tout âge, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. S'attaque-t-elle aux riches aussi bien qu'aux pauvres?

Oui.

La tuberculose peut-elle être communiquée par une personne à une autre?

Oui, c'est une maladie contagieuse.

Par quoi le développement de la maladie est-il favorisé?

Par l'air impur et le manque de soleil, conditions qui favorisent le développement des bacilles.

Les bacilles de la tuberculose font-ils partie de notre organisme?

Non, ce sont des corps étrangers (de nature végétale) qui l'ont envahi du dehors.

Comment ces bacilles peuvent-ils envahir notre organisme?

Ils sont absorbés par les voies respiratoires ou par les voies digestives.

Pourquoi le poumon est-il l'organe le plus souvent affecté?

D'abord, parce que les bacilles sont facilement introduits dans les voies respiratoires en même temps que les poussières, et, ensuite, parce que ces germes trouvent dans le poumon, mieux que dans les autres parties du corps, les conditions favorables pour leur prolifération.

D'où proviennent les bacilles tuberculeux que l'on trouve dans l'atmosphère?

Des crachats desséchés ou de la salive des malades tuberculeux.

Les crachats d'un consommateur contiennent-ils beaucoup de bacilles?

Un consommateur peut cracher plus d'un million de bacilles par jour.

Comment les crachats peuvent-ils propager la maladie?

S'ils ne sont pas détruits, ils se dessèchent, se pulvérisent et les bacilles ainsi libérés s'introduisent, avec l'air, dans les poumons des personnes en santé; ou bien encore, les mouches, très friandes des crachats, transportent les bacilles sur les aliments.

La maladie peut-elle se propager par l'alimentation?

Oui, si la nourriture renferme le bacille, (le lait provenant de vaches tuberculeuses est le mode le plus fréquent de l'infection par ingestion.

Un consommateur qui ne crache pas, ou, dont les crachats sont détruits, tel que voulu, n'est donc pas dangereux?

Non, s'il prend les précautions voulues et ne projette pas, dans la figure des personnes qui l'approchent, des gouttelettes de salive lorsqu'il parle, tousse ou étourne; car ces gouttelettes de salive peuvent également véhiculer l'infection.

Les personnes exposées à l'infection tuberculeuse peuvent-elles éviter d'être contagionnées?

Oui, mais tout dépend de la force de résistance de l'individu. Cette force de résistance (défense naturelle) n'est pas la même pour tous les individus. Les poumons d'un individu sain peuvent résister à l'envahissement ou détruire un nombre restreint de bacilles.

Qu'est-ce qui tend à affaiblir cette résistance?

Une maladie épuisante, comme la fièvre typhoïde, etc., une nourriture insuffisante ou peu nutritive, l'intempérance, le surmenage et la fatigue, le séjour prolongé dans les chambres tenues fermées et mal ventilées et où il se développe beaucoup de poussière.

Comment l'intempérance peut-elle préparer l'écllosion de la tuberculose?

Outre qu'elle affaiblit la résistance physique des individus, elle entraîne à sa suite la pauvreté et la misère dans les familles.

La consommation est-elle héréditaire?

D'une manière générale, non; car la mère ne transmet que rarement la maladie à son enfant. Cependant les enfants issus de parents tuberculeux offrent généralement moins de résistance à la maladie que les enfants issus de parents sains.

Pourquoi alors entend-on si souvent parler de la tuberculose comme étant une maladie héréditaire?

Parce que plusieurs membres d'une même famille deviennent victimes de la maladie; en partie, à cause de l'infection constante du logis, par suite des manques de précautions de la part des malades, qui s'y succèdent après s'être contagionnés les uns les autres.

Quels sont les principaux symptômes de la maladie?

La fièvre du soir, la toux continue, la faiblesse progressive, l'amaigrissement, la perte d'appétit.

Y a-t-il d'autres symptômes?

(A suivre).

ALCOOLISME ET TEMPERANCE

Il nous fait plaisir de livrer à l'appréciation de nos lecteurs l'opinion des plus hauts personnages de la hiérarchie catholique sur les ravages causés par l'abus des boissons alcooliques. Nous espérons qu'en présence de l'expression si autorisée de ces éminents prélats l'on appréciera les sages conseils qui nous sont donnés et que nous pratiquerons cette sobriété si nécessaire pour notre santé et le bonheur de nos familles.

L'intempérance pousse continuelle à tous les crimes.

LEON XIII.

Je suis convaincu que, pour la plus grande partie des hommes, l'abstinence est le seul moyen d'assurer leur salut.

Cardinal MANNING.

S'il arrivait qu'une de ces épidémies dont le nom seul répand le terreur, menaçât d'envahir nos contrées, ne verrait-on pas toutes les volontés, toutes les énergies, toutes les autorités s'unir pour fermer la porte au fléau tant redouté? L'alcoolisme constitue, par les misères corporelles et spirituelles qu'il engendre, par sa funeste action héréditaire, par ses conséquences sociales, un fléau plus redoutable que tous ceux dont les médecins et les hygiénistes se préoccupent à si bon droit. Tout donc nous fait un devoir de déclarer à l'alcool et aux buvettes, bien trop nombreuses, une guerre implacable.

Son Eminence le Cardinal BEGIN.

A TRAVERS LES CERCLES.

M. Nap. Brouillet, organisateur pour l'état du Rhode Island, a présidé à l'installation du Bureau de Perception Providence No 320. Cette cérémonie a eu lieu dans le sous-bassement de l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Providence, R. I.

Les officiers élus sont: Président: M. Jos. Cardin; Comité de Surveillance: MM. O. Plante et O. A. Grenier; Percepteur: M. Arthur Grenier.

Des discours ont été prononcés par MM. J. B. A. Savard, représentant du président général et gérant du journal "La Tribune" de Woonsocket Nap. Brouillet, Félix A. Toupin, avocat de Manville, Moïse Allard, président du cercle Graton de Pawtucket.

Cette installation de l'Alliance Nationale semble être bien accueillie par la population de langue française de Providence. Si nous en jugeons par l'enthousiasme de cette importante réunion, nul doute que ce nouveau Bureau progressera rapidement.



M. J. E. R. Ste Marie,
Membre du Cercle
St-Thomas, No 246.



M. Eugène Joly,
Membre du
Cercle Pothier, No 379.



M. J. Emile Rousseau,
Secrétaire-Archiviste,
Cl. St-Apollinaire,
No 187.



M. Joseph Lamonde,
Président du Cercle
Marie-Thérèse, No 394.



M. Nap. Brassard,
Membre du Cercle
Jonquière, No 406.

UN RECRUTEUR „DISTINGUE



Monsieur J. H. Brabant,
Membre du
Cercle St-Cyrille, No 276.

TABLEAU D'HONNEUR.

Noms des officiers et des membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant les mois de février et mars 1915.

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
J. E. R. Ste Marie, St Thomas.....		246	32
Eug. Joly, Pothier.....		379	21
M. J. E. Rousseau, St Apollinaire.....		187	12
Joseph Lamonde, Marie-Thérèse.....		394	12
N. Brassard, Jonquière.....		406	8
Albert Forget, Leclerc.....		158	6
Joseph Fortier, Jonquière.....		406	7
Jos. Chapdelaine, B.P. Mitchell.....		282	6
Mme A. Sylvestre, Leclerc.....		158	4
P. Giroux, Montmorency.....		326	4
L. Dubé, Bic.....		245	3
P. E. Ayotte, Rivière à Pierre.....		265	3
H. Coupal, Lambert Closse.....		348	3
P. Tremblay, Val Brillant.....		392	3
O. Cardinal, St. Constant.....		398	3
J. A. W. Dufault, Sacré-Cœur.....		6	2
A. La Boucher, Joliette.....		17	2
Moïse Thibert, N. D. de Hull.....		64	2
L. N. C. de Courville, Charlemagne.....		73	2
A. Le Royer, St. Lambert.....		121	2
Eug. LaRue, St. Flavien.....		141	2
J. E. Labrosse, Béland.....		159	2
C. N. Perrault, N. D. du Cap.....		196	2
J. Lanouette, N.D. du Cap.....		196	2
L. Johnson, Laflamme.....		243	2
M. Gauthier, Duquette.....		320	2
R. Millette, Duquette.....		320	2
J. H. Lemay, Leclercville.....		359	2
D. Gaudet, N.D. des VII Allégesses.....		358	2
Dame Alp. Sylvestre, Frs de Chantal.....		382	2
C. A. Gagné, St. Constant.....		398	2
F. Harel, B.P. Sherrington.....		269	2
J. W. Michaud, Sacré-Cœur.....		6	1
D. Dugas, St-Pierre.....		8	1
A. M. Mercile, St. Pierre.....		8	1
S. Laprade, St-Charles.....		10	1
Isidore Lauzon, St-Jérôme.....		15	1
Joachim Tremblay, Jacques-Cartier.....		49	1
L.A.D. Gauthier, St-Guillaume.....		50	1
Ernest Roy, N.D. de Hull.....		64	1
Emile Prud'homme, N.D. de Hull.....		64	1
Zénon Robillard, Lanoraie.....		71	1
A. E. L'Ecuyer, St-Jean.....		78	1
J. R. Labrecque, St-Casimir.....		82	1
Ovila Martineau, St-Luc.....		90	1
F. Pepin, Ste-Marie de Beauce.....		99	1
J. E. Rondeau, Champlain.....		108	1
A. Cantin, Delorimier.....		112	1
J. Labelle, Garneau.....		118	1
J. A. Laurent, Olier.....		127	1
E. Larose, St-Sauveur.....		128	1
A. Jobin, St-Sauveur.....		128	1
D. Derouin, Bruchési.....		135	1
O. Vadebonceur, Leclerc.....		158	1
Eug. Joly, Béland.....		159	1

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
D. St-Arnaud, St-Paul de Grand-Mère.....		165	1
E. Lecler, St-Jean de la Croix.....		174	1
J. S. Racine, St-Jean de la Croix.....		174	1
A. Patenaude, St-Jean de la Croix.....		174	1
M. Martin, St-Jean de la Croix.....		174	1
A. Lacasse, St-Jean de la Croix.....		174	1
E. Archambault, Grondines.....		185	1
H. Lafleur, St-Apollinaire.....		187	1
Joseph Hébert, Lemoine.....		211	1
Joseph Gauron, Gravel.....		219	1
A. C. Miller, Fabre.....		229	1
E. D. Pérusse, Deschailions.....		238	1
Ernest Bérubé, Bic.....		245	1
P. Tremblay, Rivière à Pierre.....		265	1
T. LeTarte, St-Alban.....		269	1
O. Lapalme, Callières.....		274	1
L. St-Germain, Graton.....		289	1
Clovis Arcand, St-Marc.....		308	1
Art. Bertrand, St-Marc.....		308	1
J. E. Voisard, St-Marc.....		308	1
J. A. Blais, Brébœuf.....		312	1
F. Turgeon, Duquette.....		320	1
A. Baigné, Duquette.....		320	1
J. A. Lussier, Duquette.....		320	1
A. Labbé, Duquette.....		320	1
J. Vézina, Duquette.....		320	1
J. Loyer, Duquette.....		320	1
Joseph Arnaud, Duquette.....		320	1
Alfred Dorion, Duquette.....		320	1
L. Boucher, Duquette.....		320	1
J. E. Millette, St-Clément.....		324	1
M. E. Tremblay, La Tuque.....		338	1
J. Marchand, La Tuque.....		338	1
Emile Côté, Préfontaine.....		339	1
O. Dionne, N.D. de Grâce.....		342	1
R. Lefrançois, Lavallée.....		343	1
Alp. Gauthier, La Pérade.....		347	1
J. A. Delorme, Lambert Closse.....		348	1
W. Gérôme, Lambert Closse.....		348	1
A. Dumensil, St-Sacrement.....		349	1
P. Moisan, N.D. des VII Allégesses.....		368	1
Alp. Labrecque, N.D. des VII Allégesses.....		368	1
J.O. Paquin, N.D. des VII Allégesses.....		368	1
F. Giguère, Pothier.....		379	1
J. E. Labrosse, Madeleine de Ver-chères.....		380	1
Pierre Marin, La Fayette.....		381	1
Flore E. Dupuis, Frs de Chantal.....		382	1
Oscar Maynard, Marie Antoinette.....		383	1
H. Fortin, Labrie.....		389	1
Omer Richer, St-André Avellin.....		390	1
Marie Rose Comtois, Marie Thérèse.....		349	1
A. Martel, Edouard VII.....		401	1
J. P. Blondeau, Jonquières.....		406	1
J. Villeneuve, Jonquières.....		406	1
A. R. Melançon, B.P. Eel Brook.....		190	1
Philippe LeBlanc, B.P. St-Germain.....		284	1
T. Proulx, B.P. St-Paul.....		317	1

PRIS AU DEPOURVU

Il faut donner un nouvel élan à l'agriculture, car c'est la base de la vie, malheureusement c'est ignoré ici, l'agriculture abandonnée ne suffit plus aux besoins.

Plusieurs de nos bonnes familles qui étaient de bons cultivateurs, ayant déserté le sol sont réduits dans les grandes villes à demander du pain à la St-Vincent de Paul.

D'après des statistiques l'on achète trop pour ce que l'on produit. Il faut que nous fassions un réajustement en achetant moins et en produisant davantage. Nous achetons de l'étranger des fèves pour \$377,775 par année.

Blé d'Inde, \$7,000,000.

Légumes, \$3,242,000.

Fruits, 4 à \$5,000,000.

Engrais, \$540,000.

Concombres, \$1,000,000.

Huiles, \$2,400,000.

Tabac, \$7,000,000.

Chevaux, \$2,569,000.

Moutons, \$627,677.

Agneaux, \$1,000,000.

Lard, bacon, \$3,000,000.

Beurre, \$2,000,000.

Oeufs et volailles, \$4,000,000.

Graisse, \$2,500,000.

Cuir, \$13,360,000.

Laines, \$1,332,000.

Savons, \$1,332,000.

Vous devez donc vous livrer à faire plus de production; plutôt que d'acheter vous devez vendre. Faites de la production mixte, si l'un manque vous aurez l'autre.

50,000 fermiers n'ont pas ce qu'il faut pour ensemençer leurs terres dans l'ouest, c'est un exemple de culture trop spécialisée en blé, le 13 mars 1915.

LA PATRIE.

PENSEES

JAMAIS, c'est le premier mot de toutes les femmes, comme TOUJOURS est le dernier.

A. Houssaye.

On n'admire et on ne raille que ce qui est beau et grand; le reste on le juge.

A. DUMAS.

Ceux qu'on n'admire jamais admirent rarement les autres.

Mme D'ARCONVILLE.

Approuvez, mais admirez rarement; l'admiration est le partage des sots.

Mme DE LAMBERT.

J'Y ETAIS

Avez-vous jamais entendu un soldat vous parlant d'une grande bataille, d'un fait isolé dont il fut un des acteurs? Avec quelle noble fierté il vous dit: "J'y étais!" Moi-même, avec toute la modestie qui cependant doit se trouver au cœur du prêtre, moi-même je tiens à dire:

Magenta....., j'y étais!

Solférino....., j'y étais!

Puebla...., Cholula...., Cuisillo...., Juquiplan...., j'y étais!

Plus tard, Sedan....., malgré le sinistre de l'épouvantable catastrophe, Sedan, glorieuse défaite....., j'y étais!

J'étais à Coulmiers, à Patay, à Villersexel, à Héricourt! J'y étais!.....

Et, je le répète, je tiens à dire que je me trouvais dans ces vastes effondrements causés par la colère des hommes. Sans beaucoup de paroles vous comprenez toute ma pensée. J'étais là, au milieu de ces ruines, pour remplir un devoir auprès de ceux qui, si bien, accomplissaient le leur, malgré le voile si mystérieux qui enveloppait ces œuvres de nos sanglantes folies humaines. J'étais sous ces tempêtes et de fer et de feu, afin de déchirer les sombres nuages du souffle de mon amour et montrer le ciel, récompense sublime, à ces précieuses victimes tombées dans ces tristes étapes de la guerre, hélas! dans les sillons sanglants de la mort. J'y étais, mais pour donner tout ce que j'avais au cœur à ces enfants qui donnaient tout à la patrie: leur jeunesse, leur sang, leur avenir. Je voulais couvrir par des paroles de paix les hurlements farouches de la bataille et élever dans des régions supérieures ces jeunes cœurs jetés à terre avec toutes leurs espérances. Je voulais offrir pour le salut de la patrie toutes ces victimes tombant sur les larges autels, et joindre mes prières à toutes ces voix suppliantes s'échappant de profondes blessures.

J'étais là comme ministre de Dieu, comme Français, pour donner à la France tout ce que je pouvais lui donner.

Français..... quel beau titre! Trouvez-en un autre qui le dépasse!

Et voilà qu'après avoir été le témoin de ces vastes hécatombes, j'ai le courage de rappeler le sublime de tous les héros et aussi de toutes les laideurs du champ de bataille, de commander aux échos de répéter les sinistres clameurs de la guerre. Pourquoi donc? C'est que je tiens à avoir le droit de dire:

Aimez-vous; et toutes ces énergies, tournez-les enfin vers le progrès, vers des gloires que ne viendront ternir ni des larmes ni des taches de sang.

Aimez-vous, et laissez toute leur beauté aux grandes œuvres du Créateur.

Aimez-vous, et au lieu de semer des ruines, édifiez, édifiez encore et toujours.

Aimez-vous, et laissez à leur place toutes ces magnificences de la nature.

Pourquoi créer des tempêtes, alors que le ciel serait des plus sereins?

Pourquoi voiler par les sinistres nuages de la poudre et des incendies les beaux soleils de Dieu?

Pourquoi ces riches et joyeux tapis de verdure remplacés par des mares de sang?

Pourquoi ces géants de nos forêts vont-ils jucher le sol de leurs membres séculaires?

Pourquoi, consumés par le feu, ces palais, ces chaumières du pauvre?

Des larmes et des sanglots à la place des chants d'allégresse?.... Pourquoi?

MGR JEAN LANUSSE.

LE GRENIER DE L'EMPIRE

Tandis qu'un grand nombre de Canadiens vont défendre la cause de la Patrie et de la Liberté sur les champs de bataille européens, ceux qui restent à leurs foyers ont aussi d'importants devoirs à remplir envers la communauté impériale.

Parmi ces devoirs, l'un des plus urgents consiste à accroître, jusqu'aux extrêmes limites du possible, notre production agricole, afin de conjurer la disette de céréales qui menace d'affliger nos alliés sous les armes.

Nous avons le sol, nous avons les bras nécessaires pour faire véritablement du Canada le grenier de l'Empire et des nations amies qui, au milieu des atrocités de la guerre, ne peuvent exploiter leurs ressources agricoles.

En 1913, la Grande-Bretagne a importé 51,786,915 boisseaux de blé du Canada. Elle en a aussi importé 9,360,400 boisseaux de la Russie, 2,050,987 de l'Allemagne, 804,533 de la France, 201,563 de la Roumanie, 265,843 de l'Autriche-Hongrie et 76,533 de la Bulgarie, soit un total de 12,759,949 boisseaux. Il y eut une diminution, dans l'exportation de la Russie à la Grande-Bretagne de 7,000,000 de boisseaux en 1913, par comparaison avec 1912, et de 24,000,000 en comparaison de 1911. En 1913, les États-Unis fournirent 80,013,879 boisseaux au Royaume-Uni, soit 32,000,000 de boisseaux de plus qu'en 1912, et 43,000,000 de boisseaux de plus qu'en 1911, tandis que l'augmentation du Canada en 1913 sur 1912 fut de 1,177,000 boisseaux seulement. Le total des importations de la Grande-Bretagne s'éleva à 229,580,865 boisseaux.

La Grande-Bretagne importa 14,245,000 boisseaux d'orge de la Russie en 1913, 3,240,533 boisseaux de la Roumanie, 5,208,700 boisseaux de la Turquie d'Asie, 832,067 de l'Allemagne et 622,533 boisseaux de l'Autriche-Hongrie, soit un total de 24,148,833 boisseaux. Le Canada en fournit 5,977,533 boisseaux, et les États-Unis 10,355,567 boisseaux. Le total des importations de la Grande-Bretagne fut de 52,358,245 boisseaux.

La Grande-Bretagne importa 9,173,459 boisseaux d'avoine de la Russie en 1913, 11,273,459 boisseaux de l'Allemagne et 2,007,765 boisseaux de la Roumanie, un total de 22,454,683 boisseaux. Le Canada en fournit 7,734,588 boisseaux et les États-Unis 4,723,814. Le total des importations d'avoine de la Grande-Bretagne fut de 59,829,950 boisseaux.

Du 1er août 1913 au 31 juillet 1914 le Royaume-Uni a importé 185,125,000 boisseaux de blé. La Russie en a exporté 163,267,000 boisseaux, et la Roumanie 45,642,000 boisseaux durant la même période. Combien ces deux pays en exporteront-ils, cette année?

Du 1er août 1913 au 31 juillet 1914 la Grande-Bretagne a importé 54,207,000 boisseaux d'avoine. La Russie en a exporté 34,750,000 boisseaux, l'Allemagne 25,077,000 boisseaux et la Roumanie 17,196,000 boisseaux. Ces trois derniers pays, en 1915, ne pourront probablement pas en exporter un seul boisseau. Comment y suppléera-t-on?

Du 1er août 1913 au 31 juillet 1914 la Grande-Bretagne a importé 46,169,000 boisseaux d'orge, l'Autriche-Hongrie 8,064,000 boisseaux, et la Roumanie, 18,941,000 boisseaux.

Que fera le Canada pour contribuer, cette année à l'approvisionnement de céréales nécessaires à la mère patrie?

Les chiffres officiels que nous venons de citer démontrent que la Grande-Bretagne a raison de se tourner maintenant vers le Canada comme vers le grenier naturel de l'Empire.

La culture intensive, d'un bout à l'autre de notre immense territoire, s'impose donc à nous comme l'une des plus pressantes opportunités de la période tourmentée que nous traversons.

Chacun doit s'efforcer de faire tenir au Canada, dans le grand drame universel qui se déroule, le rôle primordial de grenier de l'Empire.

13 mars 1915.

LA PRESSE.

LES BOISSONS ALCOOLIQUES ET LES PERSONNES AGEES

Le statisticien de la compagnie d'assurance "Métropolitain", dans un article sur la possibilité de diminuer la mortalité chez les personnes âgées qui a paru dans l'*American Journal of Public Health*, se prononce fortement en faveur de la tempérance pour les personnes qui dépassent la quarantaine.

Il démontre que l'alcool fait des ravages sérieux chez les personnes d'âge mûr et chez les vieillards qui s'adonnent aux liqueurs et il ajoute qu'un homme prudent qui veut conserver sa santé et ne pas diminuer ses chances d'atteindre la vieillesse devrait éviter toutes les boissons alcooliques.

QUAND FAUT-IL S'ASSURER?

Tout de suite. L'assurance ne sera jamais meilleur marché et votre santé peut-être plus mauvaise dans une semaine, dans un an.

Assurez-vous avant de vous marier, parce que cela vous habitue à l'épargne et vous accoutume à avoir des obligations.

Assurez-vous sans retard, si vous êtes marié, parce qu'il y a des êtres qui dépendent de vous.

Assurez-vous même si vous êtes célibataire et que vous désirez le rester, parce que vous aurez besoin de revenus pour qu'on prenne bien soin de vous durant votre vieillesse.

Assurez-vous en entrant dans les affaires. Cela est aussi nécessaire que d'assurer vos marchandises.

Assurez-vous dès que vous croyez avoir besoin d'assurance. C'est la nature qui vous parle.

Assurez-vous lorsque vous croyez ne pas avoir besoin d'assurance parce que vous ne serez peut-être plus assurable lorsque vous aurez compris la nécessité de l'assurance.

FAITES QUELQUE CHOSE

Ne restez pas apathique, ne vous dites pas: "A quoi bon se démener, on ne peut pas réveiller les gens". Faites quelque chose!

Organisez un concours dans votre cercle; donnez des points à ceux qui assistent aux réunions; préparez une campagne de recrutement.

Considérez les prix superbes que l'association, offre actuellement aux sociétaires qui se dévouent.

Nommez un comité dans votre cercle pour s'occuper de trouver les moyens de faire bonne figure dans le concours actuel. Rendez vos réunions agréables en invitant des musiciens, des conférenciers, etc.

Brisez la monotonie des séances, réveillez votre monde, enthousiasmez vos sociétaires.

Imaginez quelque chose, et faites-le!

L'amitié nous est donné par la nature, non pour favoriser le vice, mais pour aider la vertu.

CICERON.

LA FEMME ET L'ASSURANCE

Au cours d'une conférence faite devant l'association des "Life Underwriters" de New-York, l'actuaire Arthur Hunter de la compagnie d'assurance "New York Life" a déclaré que les rapports de 47 compagnies d'assurance-vie des Etats-Unis depuis 1909 prouvent, hors de tout doute, que la femme en assurance-vie est un aussi bon et souvent un meilleur risque que l'homme généralement et la *United States Review* qui reproduit une partie de cette conférence conclut que les associations d'assurance vont s'appliquer, à l'avenir, au recrutement des femmes avec plus d'ardeur qu'on ne l'a fait par le passé.

CA ET LA

Le Département d'Organisation a fait un beau travail de recrutement dans les mois de mars et avril. Les organisateurs ne seront pas inactifs en mai. Faites aussi votre part dans le développement de notre Société.

* * *

Plusieurs recruteurs dans les cercles nous promettent leur concours pour les mois de mai juin et juillet; nous espérons que leurs démarches seront fructueuses.

* * *

Un excellent moyen pour inspirer confiance à nos membres, c'est de voir à ce que leurs bénéficiaires soient payés promptement lorsqu'ils sont frappés par la maladie. Que les officiers des cercles soient diligents dans l'expédition des réclamations en maladie. Le Bureau Exécutif fera honneur à ces réclamations sous le plus court délai.

* * *

Nous attirons l'attention des malades sur les prescriptions de l'art. 265 de nos statuts en ce qui concerne l'avis de maladie. Le sociétaire malade est tenu d'avertir lui-même le médecin en chef et le Trésorier de son cercle dès le début de sa maladie. Cet avis est des plus nécessaires pour le bon fonctionnement du Département Médical. Un sociétaire qui ne se conformerait pas aux exigences de cet article s'expose à être privé de ses bénéfices., s'il n'a pas des raisons sérieuses pour expliquer son défaut d'avis.

LA FEMME

Bien des tristesses peuvent accompagner le point égal d'une aiguille de femme, mais le grand facteur de la force morale chez la femme, c'est l'amour et la pitié. En agrandissant la sphère de son intelligence, on ne pourra qu'élargir le champ où s'exerce déjà cette faculté d'aimer et d'alléger tout, qui est développée chez elle à un si haut point.

De l'homme et de la femme, c'est celle-ci qui vit le plus dans le présent: elle a de la nature de l'oiseau qui secoue son aile et oublie la tempête au moment où elle vient de passer. La femme rit aussi facilement qu'elle pleure, et son rire a bientôt séché ses larmes: sa grâce est faite pour une part de cette divine légèreté. De plus, elle a son nid, son foyer, toutes les préoccupations pratiques et tendres de la vie, qui l'absorbent plus entièrement que l'homme, qui la prennent plus au cœur. La femme revit plus que l'homme dans sa génération.

La vie d'une femme a plus d'ordre et de continuité que celle d'un homme: à cause de cela la force des habitudes d'enfance est plus grande.

La vie féminine ne présente qu'une seule grande révolution, le mariage. Il est même des femmes pour qui cette révolution n'existe pas. Dans un milieu tranquille, comme la plupart des existences

féminines, l'influence de l'éducation première peut donc se propager sans obstacle. Le foyer est un abri, une sorte de serre chaude où croissent des plantes parfois impropres au grand air. La vitre et le rideau de mousseline derrière lesquels la femme se place habituellement pour regarder dans la rue, ne la protègent pas seulement contre la lumière ou la pluie: son âme comme son teint garde toujours quelque chose de la blancheur native.

Le mariage même conserve encore à la femme une sorte de virginité morale: sur le doigt jauni des vieux mariés, on reconnaît la petite place blanche occupée depuis trente ans par l'anneau conjugal, et qui est restée seul à l'abri des flétrissures de la vie.

JEAN-MARIE GUYON.

LA CANADIENNE

La fondation d'un pays n'est point l'œuvre d'un jour. Au milieu des péripéties qui ont marqué les premiers temps du nôtre, au milieu des rudes combats qu'ont eu à soutenir les premiers Canadiens contre les basses menées de traîtres ambitieux, contre la mauvaise foi de spéculateurs éhontés, contre un peuple sauvage et sans cesse à l'attaque, nous trouvons la femme partageant et mêlant son courage, son énergie aux luttes difficiles.

Non-seulement elle nous apparaît, aidant l'homme en secondant ses vus dans toutes les entreprises, accomplissant scrupuleusement ses devoirs d'intérieur envers lui, envers ses enfants; mais encore, prenant une part active aux événements du dehors quand la nécessité s'est fait sentir,—maniant les armes même quand il lui a fallu se trouver sur la défensive!

La voyez-vous, cette femme,—frère créature née plutôt pour la tranquillité, pour les douceurs de la vie domestique,—du haut des palissades de son fort, la voyez-vous mettant en fuite un parti organisé d'Iroquois?

Vous le savez: Mme de Verchères, surprise presque seule dans ses retranchements, tint deux jours les Iroquois sous ses murs. Après être revenue plusieurs fois à la charge sans succès, après avoir épuisé tous leurs efforts, ils furent obligés de se retirer, de céder devant la bravoure, la volonté inébranlable d'une femme!

Quelques années plus tard, ils tentèrent une nouvelle attaque pleine de ruse, et marchèrent sur le même fort à l'heure où ils savaient les habitants éloignés dans les champs.

Ils saisirent tous ces hommes dispersés et les garrottèrent.

La fille de Mme de Verchères, échappant miraculeusement à un sauvagement qui la tenait déjà, court au fort, ferme la porte assez tôt pour en défendre l'entrée; puis, seule avec un jeune soldat, tire elle-même du canon, change de vêtements, de manière à faire croire aux ennemis que la place est gardée, vise assez juste pour en couler, de son arme, plusieurs sur le sol, et force les autres à battre en retraite.

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre quelque chose: ce sont là des faits connus de tous, petits et grands. Et encore, celui de la femme Primot, disputant chèrement sa liberté avec sa vie à la même nation, et combien d'autres! Combien d'autres recueillis par nos différents historiens, combien d'autres faits de ces premiers temps je pourrais rappeler à l'éloge de la femme canadienne!

Melle H. LANCTOT.

MONTREALIANA.

Montréal a été fondé par Maisonneuve en 1642.

Montréal est la métropole commerciale du Canada.

Montréal est la plus grande ville du Dominion.

Un tiers des importations et des exportations du Canada passe par le port de Montréal.

Le premier journal de Montréal fut fondé en 1778.

Le 1er journal quotidien de Montréal, fut fondé en 1840, il s'appelait le *Montreal Advertiser*

Montréal est le plus grand centre financier du Dominion. Toronto est le second, Winnipeg le troisième, Ottawa le quatrième.

La 1ère banque du Canada, fut la banque de Montréal, fondée en 1817.

Six banques au monde seulement ont un plus fort capital que la Banque de Montréal.

La plus grande meunerie de l'Empire Britannique se trouve à Montréal. Les O'Gilvie Flour Mills peuvent produire 4,400 barils de farine par 24 heures.

TEMPERANCE ET TRAVAIL

Un médecin de Portsmouth, en Angleterre, rapporte le Dr Bienfait, voulant voir par lui-même si les boissons spiritueuses avaient quelque avantage au point de vue du travail, s'adressa à une forge d'aneres de navires; il y trouva de solides forgerons remuant des poids énormes et travaillant à un feu d'enfer: certainement, si l'alcool était utile pour permettre une plus grande somme de labeur, c'était surtout là que le succès devait être éclatant. Il choisit douze ouvriers d'égale force, et demanda à six d'entre eux de ne pas boire de boissons alcooliques pendant huit jours, tandis que les autres continueraient leur régime accoutumé. Tout d'abord ils refusèrent énergiquement, certains de ne pouvoir travailler sans l'aide de leur ami l'alcool; enfin, sur la promesse d'une bonne récompense, ils finirent par consentir. Le premier jour les deux groupes avaient fait la même quantité de besogne; le lendemain les buveurs d'eau se plaignaient déjà moins de la fatigue et se reposaient moins souvent; les jours suivants, la différence devint plus sensible, et le samedi soir les buveurs d'eau, qui avaient cependant fait le plus de travail, déclaraient que jamais ils ne s'étaient trouvés si dispos.

AVIS D'ADRESSES.

Comme un grand nombre de sociétaires ont changé de domicile récemment, nous prions ces derniers et plus particulièrement les officiers des cercles de nous tenir au courant de ces changements autant que possible. Il ne faudra pas oublier de nous donner la nouvelle et l'ancienne adresse, ainsi que le nom du cercle, dans tous les cas, afin de faciliter la tâche de retracer les noms sur nos listes d'adresses.

DEMANDE D'EMPLOI.

Nous nous ferons un devoir de publier les demandes d'emploi de ceux de nos sociétaires qui sont sans ouvrage, s'ils veulent bien donner leur nom, profession et adresse au Secrétaire-général.

Nous attirons l'attention sur les demandes ci-après et prions les employeurs de donner la préférence à ces confrères sans emploi:

G Dansereau, ferblantier-plombier, 68 rue Harmonie, Montréal.

N. Gobeil, peintre, 773 Garnier, Montréal.

Daly Beaupré, ouvrage général, 1330 Delorimier, Montréal.

Alfred Baretté, commis ou gardien, 1194 Messier, Montréal.

CONDOLEANCES.

Les membres des cercles ci-après ont voté des condoléances aux personnes dont les noms suivent:

Notre-Dame de Hull, No 64. A la famille Wilfrid Brisebois, à l'occasion du décès de ce dernier.

Ste-Marie, No 146.—A la famille Joseph Lalumière, à l'occasion du décès de ce dernier.

Lavallée No 343.—A M. David Deschamps, à l'occasion du décès de ce dernier.

De la Vérendrye, No 344.—A la famille de M. le curé T. Campeau, à l'occasion de la mort de ce dernier.

St. Constant No 398.—A Madame Antonio Gagné, à l'occasion de la mort de son père.

ACCUSES DE RECEPION

Montréal, 30 mars 1915.

Messieurs les Directeurs de l'Alliance Nationale.

Messieurs—

Il me fait plaisir de vous remercier bien cordialement, pour la promptitude à régler la récla-

mation de la police de dotation que mon mari détenait dans votre société.

Vous remerciant bien sincèrement,

Croyez moi votre toute dévouée,

Dame Veuve Joseph Therrien.

Pointe Claire, 4 avril 1915.

Alliance Nationale,
395 Avenue Viger,
Montréal.

Messieurs—

J'accuse réception de votre chèque de \$1,000.00, en règlement de la réclamation de la police, que mon frère, H. C. Parent détenait dans votre association.

Veillez accepter mes sincères remerciements pour l'attention donnée en cette affaire.

Votre dévouée,

Irmine Parent.

Montréal, 5 avril 1915.

Mr Alf. St-Cyr,
Alliance Nationale.

Monsieur,

J'ai remis ce jour à Dame Vigile St-Pierre, veuve de feu Joseph Lalumière, votre chèque No 39989 au montant de \$500.00, en règlement du certificat de dotation que ce membre détenait dans votre société.

Madame Lalumière m'a prié de transmettre au Grand Bureau ses sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle vous avez payé cette réclamation.

Votre tout dévoué,

J. A. GIARD,
Prés. Cercle Ste-Marie, 146.

CONSEIL GENERAL
ETAT FINANCIER
AU 31 MARS 1915

Caisse de Dotation	
Recettes	
Contributions, \$33,861.29—Intérêts, \$2,114.00	\$ 35,975.29
Balace au 28 février 1915	1,834,163.71
	\$1,870,139.00

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés	\$ 18,500.00
Invalides, \$1,000.00 Pension 70 ans, \$950.00	1,950.00
Caisse gén. (5%), \$1,693.06 Divers, \$282.89	1,975.95
	\$ 22,425.95
Balace au 31 mars 1915	1,847,713.05
	\$1,870,139.00

Caisse Centrale des Malades	
Recettes	
Contributions, \$8,063.50 Intérêts, etc, \$57.25	\$ 9,234.75
Balace au 28 février 1915	435,722.00
	\$ 444,957.30
Déboursés	
Indemnités, \$13,175.62 Remboursements, \$94.35	\$ 13,269.97
Caisse gén. (5%), \$433.18 Divers, \$1,095.24	1,528.42
	\$ 14,798.39
Balace au 31 mars 1915	490,159.00
	\$ 444,957.30

Caisse d'Épargne des Cercles	
Recettes	
Dépôts, \$46.10 Intérêts, \$6.00	\$ 52.10
Balace au 28 février 1915	4,685.85
	\$ 4,737.95
Déboursés	
Cercles, capital et intérêts	\$ 21.35
Balace au 31 mars 1915	4,716.60
	\$ 4,737.95

Caisse Générale	
Recettes	
Caisse dotation et des malades (5%)	\$ 2,120.22
Rétribution, \$2,479.90 Drt. et Hon. \$190.00	2,669.90
Revue, \$17.69 Fournitures, \$172.12	189.81
Intérêts, \$1.21 Dépôts RE prêts, \$210.30	211.51
Salaires Officiers, \$209.27 Emp. Bureau \$97.13	1,780.00
Assurance Officiers, \$49.95	49.95
Fonds de Secours, \$14.40 Frais audition, \$116.00	130.40
Divers, \$690.92	690.92
	\$ 6,068.78
Balace au 31 mars 1915	774.85
	\$ 6,843.63

Déboursés	
Organisation, \$1,188.07 Propagande, \$	\$ 1,188.00
Fournitures, \$241.35 Revue, \$279.01	520.36
Lumière, \$12.51 Poste, etc \$56.22 Papeterie, 278.60	277.73
Salaires Officiers, \$209.27 Emp. Bureau \$97.13	1,780.00
Divers, (Bureau), \$56.07	56.07
Frais voy. Off. \$	Session C. G. \$
Inspection, \$451.46 Enquêtes, \$	451.46
Ass. Gar. Off. Cl. et B. P. Remboursement, \$190.30	190.30
Divers \$57.79 licence, \$20.00	77.79
	\$ 4,642.82
Balace au 28 février 1915	2,200.81
	\$ 6,843.63

Résumé	
Caisse de dotation, surplus	\$1,847,713.05
Caisse des Malades	430,159.00
Caisse Générale	471,139.00
Caisse d'Épargne	937.25
Surplus de remise	937.25
	\$2,283,522.85
Moins Caisse générale	774.85
	\$2,282,748.00

Placements des Fonds	
Fabriques	\$ 147,149.85
Municipalités Sociales	69,422.22
Municipalités	116,830.00
Prêts Hypothécaires	1,838,942.22
Dépôt Gouvernement N.B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale,	
d'Épargne, Canadian of Commerce	12,671.60
Immeuble	62,286.61
Prêts sur certificats Dotation	25,446.60
	\$2,282,748.00

Attesté à Montréal 31 mars 1915.
Certifié correct.
O. BOURDON,
J. A. MIGNAULT, } Auditeurs.

NECROLOGIE

No	NOM	ADMISSION			Cert. Part.	DECES			Médecin Examineur
		Age	Cercle	Date		Date	Age	Cause	
1846	Napoléon Lavoie	43	Callières, No 274	1-10-14	\$500	9-2-15	44	Hémorragie cérébrale	L. Dubois
1847	Charles Mathieu	40	Sacré-Coeur, No 6	28-3-06	1000	15-2-15	49	Congestion pulmonaire	J. A. Lapierre
1848	Hormisdas Lalonde	41	St-Stanislas, No 22	17-5-95	1000	16-2-15	61	Dyspepsie et néphrite	J. B. T. Jasmijn
1849	Hector C. Parent	28	Pointe-Claire, No 277	25-8-10	1000	28-2-15	32	Cachexie	P. A. Vaisois
1850	Hubert Mercier	24	Bruchési, No 135	15-9-05	1000	2-3-15	34	Pneumo-pneumonie	Z. Comtois
1851	Benj. H. Lecompte	49	St-J.-Baptiste, No 149	5-4-98	1000	2-3-15	65	Accident	H. Roy
1852	J. A. Archambault	42	B. P. St-Antoine, No 85	27-5-04	1000	5-3-15	53	Congestion pulmonaire	Henri Lapierre
1853	Hector Martel	25	Frontenac, No 172	26-12-12	1000	7-3-15	27	Phthisie pulmonaire	L. Lavolette
1854	J. P. Massé	30	Mont-Carmel No 260	1-5-11	500	11-3-15	34	Hémophisie et cachexie	J. O. Brodeur
1855	Alp. Verrault	50	Levis, No 109	12-12-01	2000	12-3-15	63	Bright	Alf. Roy
1856	Joseph Lalumière	48	Ste-Marie, No 146	10-4-02	500	13-3-15	61	Urémie aigue	J. N. Picotte
1857	Adjufer Martin	23	St-Vaentin, No 113	30-8-83	1000	14-3-15	35	Hémorragie intestinale	J. U. Archambault
1858	Wilfrid Brisebois	24	N.-D. de Hull, No 64	21-3-12	500	17-3-15	27	Fèvre typhoïde	J. E. Lafontaine
1859	Zotique Germain	49	St-Gabriel, No 63	24-1-07	1000	29-3-15	68	Asystolie cardiaque	L. A. Lacombe
1860	Joseph Laurier	24	Delorimier, No 112	9-4-03	1000	2-4-15	41	Maladie de foie	

ANNUTE AUX VIEILLARDS (70 ANS)

CERTIFICAT DE DOTATION

NOM	ADMISSION			Cert. Part.	ANNUTE	
	Cercle ou B. P.	Age	Date		Montant	Echéance
Frs. Lamontagne	St-Pierre, No 8	51	9-3-07	\$1000	\$100.00	22-3-15
Chs Bonin	St-Georges, No 69	50	6-12-95	500	50.00	9-3-15
Géd. Boutin	Rigaud, No 46	46	2-6-11	1000	100.00	27-2-15
John H. Daly	St-Patrice, No 56	51	9-9-94	1000	100.00	27-2-15
Emm. St-Jean	Papineau, No 177	51	4-11-94	500	50.00	6-2-15
Henri Loiselet	Salaberry, No 34	50	8-3-94	1000	100.00	12-2-15
J. E. Trudel	Beaupré, No 97	54	25-8-96	1000	100.00	3-3-15
J. D. Marcou	Beaupré, No 97	53	7-2-96	500	50.00	18-3-15
Jos. Godin	St-Paul, No 36	51	18-3-94	2000	200.00	2-3-15
J. E. Robitoux	Bruchési, No 135	54	21-2-98	1000	100.00	10-3-15
Rev. J. P. Bélanger	St-André Avellin, No 390	54	27-2-98	1000	100.00	2-3-15
Jos. Racette	St-Pierre, No 8	50	3-7-93	2000	200.00	25-3-15

UN PEUPLE SILENCIEUX.

Le peuple le plus heureux et le plus sage fut celui où l'on parlait le moins et où l'on savait le mieux employer le temps. Quelle réputation fut jamais plus florissante et plus admirable que celle des Lacédémoniens? Mais dans quel Etat fut-on plus avare du temps et des paroles? Ils étaient si concis dans leurs réponses, que leur style est devenu l'expression de la brièveté. Un peuple voisin, les ayant fait menacer, que s'il entrait dans leur pays, il mettrait tout à feu et à sang, ils répondirent: Si. On voit souvent dans leur histoire que pour toute réponse aux dépêches les plus importantes ils n'emploient qu'un monosyllabe, parce que rien n'approche plus du silence, que Lyeurgue leur avait si souverainement recommandé. Un peuple qui avait tant de soin de ménager les paroles n'avait pas moins d'exactitude à ménager le temps. On le regardait à Sparte comme le plus précieux de tous les biens; on le révérait comme le plus précieux de tous les biens; ou le vénérait comme une chose sacrée, parce qu'il s'enfuit et nous échappe avec la plus grande rapidité, et qu'une fois perdu, il l'est pour toujours.

PENSEES

Les femmes n'ont de bon que ce qu'elles ont de meilleur. Chamfort.

Femme rit quand elle peut et pleure quand elle veut. (X)

L'amour est de toutes les passions celle que les femmes sentent et expriment le mieux. La tendresse de femmes est vive, curieuse, pleine de détails intéressants.

De tous les chagrins on peut éprouver une femme, le plus humiliant pour elle c'est l'indifférence d'un homme qui l'aimait, et dont elle a fait cesser l'amour.

Une femme trop vive est peu capable d'attachement; trop gaie, elle est peu propre au sérieux de l'amour.

CARTES DE CERCELES

Lorsque le cercle porte le nom de la ville ou de la paroisse où il est établi, le nom de ses dernières n'est pas répété. Les noms des comités ne sont indiqués que dans le cas où les paroisses portent le même nom dans plus d'un comté.

Quant aux officiers, s'ils demeurent dans la paroisse où le cercle a son siège d'affaires, on ne mentionne pas leur adresse.

ABBREVIATIONS.—Cl. signifie cercle; Sb G., Substitut du P.G.; S.-A., Sec.-archiviste; Tr., Trésorier; Md.-E., Médecin-examinateur. Le coût de l'insertion d'une carte est de 1.00 par année par ligne ou partie de ligne imprimée.

- No 1—Cl. ST-JOSEPH, Montréal. Nap. Chartrand, Prés. A. St-Antoine; Z. Lefebvre, Md.-E., 491 St-Antoine; O. Bourgeois, S.-A., 201 Versailles; Hector Leduc, T., 831 Atwater. Réun. 4e lun., 8h. p.m., sous-sol église St-Joseph.
No 3—Cl. BEAUX-ARTS, Montréal. Jos. Fortier, S.-A.; André Lévesque, T., Réun. 2e, 4e mar., 7h. p.m., salle Vachon.
No 5—Cl. VILLE-MARIE, Montréal. Raoul Daoust, S.-A., 1 St-Antoine; Ev. Daoust, T., 567 St-Antoine; J.-S. Girard, Md.-E., 806 Dorchester O. Tél. Uv. 2594, Réun. 4e mar., p.m., salle Raby, 98 Suroit.
No 6—Cl. SACRÉ-CŒUR, Montréal. Rév. F.-L. T. Adam, chapelain, chan. hon., J.-O. Pesant, Sb. P. G., 583 Champlain; J.-B. Michaud, Prés., 548 Plessis; J.-G. Mousseau, S.-A., 1399 St-Hubert; W. Dufault, T., 784 Ontario E.; J.-A. Lapiere, Md.-E., 401 Plessis. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Vincent de Paul.

- No 7—Cl. STE-ANNE DE BELLEVUE, J.-A. Daoust, S.-A.; M. C. Bezner, T. Réun. 3e mer., 7.30h. p.m., salle Bezner & Daoust.
No 8—Cl. ST-PIERRE, Montréal. Théo. Bénard, S.-A., 2314 St-Denis; J.-A. Mignault, T., 1390 St-Hubert. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., 295 Beaudry.
No 9—Cl. STE-GENEVIÈVE, Co. Jacq.-Cartier. Aldéric Boileau, S.-A., Isle Bizard; A.-Z. Libersan, T. Réun. dern. sam., 7h. p.m. chez le notaire Libersan.
No 10—Cl. ST-CHARLES, Montréal. A. Lachapelle, Prés., 320 Centre; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie; N. Bélie, S.-A., 801 Centre; S. Laprade, T., 572 Centre. Réun. 2e et 4e mer., 8h. p.m., salle Quintal.
No 12—Cl. ST-HENRI, Montréal. Jos. Turgeon, Prés. J.-A. Laliberté, S.-A., 1043 St-Antoine; P.-G. Poirier, T., 1055 St-Antoine; J.-O.-A. Archambault, Md.-E., 1801 Notre-Dame O. Phone Mount 773. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., 1812 Notre-Dame O.
No 13—Cl. ST-JACQUES, Montréal. J.-E. La Fontaine, S.-A. et T., 174 Parc LaFontaine. Réun. 174 Parc LaFontaine.
No 15—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne. S. Thibaudeau, S.-A.; F. P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1.30h. p.m., au bureau de M. S. Thibaudeau.
No 22—Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois. Omer Vachon, S.-A.; Ths. Durin, T. Réun. dern. ven., 7h. p.m., chez Durin.
No 24—Cl. NOTRE-DAME DE LA GARDE, Isle Perrot. Joseph Lalonde, S.-A.; W. Pilon, T. Réun. 3e dim., 2.30h. p.m., bureau de M. le curé.
No 25—Cl. L'ARROUÉE, Sherbrooke. E.-P. Bédard, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h. p.m., 244 Wellington.
No 26—Cl. ST-LOUIS DE TERREBONNE, M. l'abbé Jos. Comtois, chapelain; Art. Sanscartier, Prés.; Alf. Ouellet, S.-A. Réun. 2e et 4e mer.
No 29—Cl. HOCHELAGUE, Montréal. J.-T. Surprenant, S.-A., 319 Nicolet; W. Desjardins, T., 236 Chamby. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.
No 31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Archigan, Amédée Dufras, Prés.; Eug. D. Forest, S.-A.; Angebert Forest, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.
No 34—Cl. SALABERRY, Valleyfield. M. Chatel, S.-A.; Léopold Laplante, T. Réun. dern. dim., salle Monette, rue Ste-Cécile, 1h.
No 37—Cl. CONTRECUR, Alb. Charron, fils S.-A.; Moïse Martin, T. Réun. dern. lun., chez M. le Président, 7.30h.
No 42—Cl. ST-VINCENT, Montréal. L. P. Bélanger 302 poupart S.-A.; Henri Lauzon, 1334 Lafontaine E. T.; H. A. Quintal, 1331 Ste-Catherine E. Md. E. Réun. dern. jeu., 8h., 82 Iberville.
No 44—Cl. ST-LOUIS, Montréal. G.-A. Mailloux, S.-A., 909 de Montigny E.; Jos. de Vaudreuil, T., 900 St-Hubert. Réun. 1er et 3e mer., 8h. p.m., salle Brault, 567 rue Berri.
No 46—Cl. RIGAUD, Ubald Séguin, S.-A.; Jos. Lafleur, T. Réun. dern. dim. après vêpres, 4h. p.m., chez J. Lafleur.
No 49—Cl. JACQUES-CARTIER, Lachine. J.-S.-A. Ashby, S.-A.; Robineau Frs., T. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., salle St-Joseph.
No 60—Cl. ST-GUILLEAUME, Jos. Salois, S.-A.; L.-A.-D. Gauthier, T.
No 54—Cl. ST-JEAN CHRYSTOME, Co. Châteauguay. J.-E. Dérome, S.-A.; A.-J. Toupin, T. et Md.-E. Réun. dern. jeu., 7h. p.m., salle du Conseil.
No 58—Cl. STE-JUSTINE, Georges Desparois, S.-A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 8h. p.m., chez M. Jos. Villeneuve.
No 64—Cl. N.-D. de HULL, J.-A. Baril, S.-A., 34 Laval; Henri Bélanger, T., 119 Principale. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 119 rue Principale.
No 65—Cl. ST-FRANÇOIS-XAVIER, l'Épiphane. Co. Dufort, N.P. S.-A.; Géd. Majeux, Trés. Réun. dern. mer., chez M. Dufort, N.P.
No 66—Cl. LAPRAIRIE, Alph. Duranceau, S.-A.; Elphège Gravel, T. Réun. 4e lun., chez M. Dam. Gravel, 8h.
No 67—Cl. ST-HYACINTHE, H. St-Germain, N.P. S.-A., 93 Mondor; Eug. A. St-Jean, T., 84 1/2 Mondor; Dr Geo L. Le Comte, Md.-E., 191 1/2 Girouard. Réun. 1er et 3e mer., 7h. p.m.
No 69—Cl. ST-GEORGES, Maisonneuve. J.-S. Dupéré, Prés. 404 Pie IX; J.-B.-A. Quintal, Md.-D., S.-A., 171 Letourneau; Léon Houle, T., 305 Adam. Réun. 3e lun., 8h. p.m., 189 Letourneau.
No 72—Cl. ST-BARTHELEMY, Rév. Régis Bonin, Chapelain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Jos. Sylvestre Prés.; E. Landry, Md.-E., Cha l'Heureux, S.-A. et T. Réun. 2e lun., 7.30h. p.m.
No 78—Cl. ST-JEAN, Lionel Grégoire, S.-A.; 11 St-Jacques; A.-E. L'Écuyer, T., 46 Jacques-Cartier. Réun. 2e et 4e mardi 8 hrs. p.m., salle Grégoire.
No 79—Cl. BOURGET, Montréal. A. Corsin, Md.-E., 232 St-André; Tél. E. 3765; J.-L. Martineau, T., 224 Montcalm. Réun. 1er et 3e ven., 565 de Montigny Est.
No 80—Cl. PIERREVILLE, H.-L. Shoener, S.-A.; R. Shoener, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., salle Shoener.
No 82—Cl. ST-CASIMIR, J.-Ern. Carrier, S.-A. et T.; Réun. 2e et 4e lun., 7.30h. p.m., salle Lacoursière.
No 92—Cl. ST-JOACHIM, Louiseville. J.-A. Vadebonceur, S.-A.; Emery Brière T. Réun. 15 et dern. du mois. Edifice Bélaté, 8.30h. p.m.
No 100—Cl. ST-FRANÇOIS D'ASSISE, Beauceville, E.-O. Lemieux, S.-A.; P.-A. Angers, T. Réun. dern. vend., 7h. p.m., au bureau de M.M. Angers et Angers, N.P.
No 101—Cl. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce. S. Paquet, S.-A.; Jos. Poulin Bégin, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1.30h. p.m.
No 107—Cl. ST-CYPRIEN, Napierville, J.-E. McNeil S.-A. et T. Réun. 4e lun., 7h. p.m.
No 108—Cl. ST-HAMPAIN, Québec. Rév. Adé. Turlin, chapelain; N.-E. Papillon, Sb. P.G., 186 Richelieu; J.-N. Gingras, S.-A., 29 Berthelot; J.-E. Rondeau, T., 382 St-Jean. Réun. 2e et 4e mar., 8h. p.m., 87 d'Aiguillon.
No 112—Cl. DE LORIMIER, Montréal. A. Castonguay, Prés., 5 Fabre, (arrière); Maj. Paquette, S.-A., 169 Drolet; F. Alarie, Frs., 42 Lanauzière; J. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb. Réun. 2e et 4e lun., 8h. p.m., au No 626 Parc La Fontaine.
No 114—Cl. ST-EUSEBE, Montréal. R. Perrault, S.-A., 1231a Ontario E.; Alain Marion, T., 1246 Ontario E. Réun. 4e mer., Salle Club Lemieux, coin Iberville/Lafontaine, 8h. p.m.
No 116—Cl. N.-D. de GRANBY, Clarence Fortin, S.-A.; P.-A. Pelletier, T. Réun. dern. mar., 7.30h. p.m., salle St-Jean-Baptiste.
No 117—Cl. ST-AUGUSTE, Montréal. J.-Eug. Senecal, S.-A., 81 du Couvent; La DesRosiers, T., 2 Ave du Dépôt. Réun. 1er et 3e mar., Edif. Union St-Joseph. Salle No 1, 1882 Notre-Dame O., 8.45h. p.m.

- No 118—Cl. GARNEAU, Montréal. Moïse Vincent, S.-A., 1088 des Érables; Jos. Labelle, T., 199 Vinet. Réun. 3e mer., salle Lalonde, 71 Vinet, 8h. p.m.
No 119—Cl. ST-TITE, Abbé J.-B. Grenier, curé, chap. Abbé J.-C. Grenier, vic. Sb. P.G.; J.-P. Jacob, S.-A. et T.; L.-N.-E. Lacoursière, Md.-E. Réun. 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.
No 124—Cl. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières. Pierre Leclerc, S.-A., 149 St-Olivier; L.-G. Jourdain, T., bureau de poste. Réun. 4e mar., 8h. p.m., salle de la C. O. C.
No 125—Cl. STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN. Rév. M. le curé J.-A. Lesieur, chapelain; D. nat Baribeau, Sb. P.G.; J.-A. Trudel; Prés. Alex. Veilleux, S.-A.; O. Duval, T.; F.-X. Baril, Md.-E. Réun. 4e dim., après grand-messe, à la salle Biron.
No 126—Cl. ST-EDOUARD, Montréal. T. Ratelle, S.-A., 1024 de l'Hôtel de Ville; J.-B. Beaudry, T., 510 Henri-Julien. Réun. 2e et 4e mar., 745 de St-Vallier, 8h. p.m.
No 127—Cl. OLIER, Montréal. Hyp. Courtyen, Prés.; Léopold Austin, S.-A., 34 St-Sulpice; C. E.E. Authier, T., 400 Rachel est; Omer Noel, Md.-E., 156 Parc LaFontaine. Réun. 3e mer., 1001a rue St-André, 8h. p.m.
No 135—Cl. BRUCHES, Montréal. R. H. Bénard, S.-A., 805 Fullum; Art. Dufresne, T., 416 Champlain; Z. Comtois, Md.-E., 227 Av. Laval. Réun. 1er et 3e ven., 588 Plessis, 8h. p.m.
No 140—Cl. CHICOUTIMI, D.-V. Morrier, S.-A.; Alf. Morrier, T. Réun. 1er ven., Salle de la Fédération Ouvrière.
No 145—Cl. ST-PIERRE aux LIENS, Ville St-Pierre. H.-C. St-Amour, S.-A., 269 St-Jacques; Henry Dauth, T. Réun. dern. dim. Hôtel de Ville.
No 146—Cl. STE-MARIE, Montréal. Euclide Daigault, S.-A., 783 Charlevoix; J.-A. Girard, T., 1389 Bordeaux; J.-N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert, Tél. E. 1151. Réun. 2e et 4e lun., 149 Berri, 8h. p.m.
No 149—Cl. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal. E.-A. Desroches, S.-A., 119 Boyer; R.-F. Lachance, T., 715 Henri-Julien; P. Barre, Md.-E., 1051 St-Denis. Réun. 2e et 4e ven., 777 Henri-Julien, 8h. p.m.
No 150—Cl. LARTIGUE, Montréal. Cam. Bazinet, Sb. P. G.; Aldéric Lachapelle, Prés.; J.-F. Bernard, S.-A., 4007 Notre-Dame E.; L. Lachapelle, T., 231 de Boucherville, quart. Luce Pte.; J.-P. Desautels, Md.-E. Réun. dern. mer., salle Guy, 25 de Boucherville.
No 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. A.S. Pédaloc, S.-A. et T., 573 McDermott. Réun. 3e lun., 8h. p.m., sous-sol, église du S.-C.
No 155—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés.; Art. Laviolette, P.; Euc. Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e mar., 8h. p.m., salle municipale.
No 158—Cl. LECLERC, Woonsocket, R.I. James Fontaine, S.-A., 67 Av. Gaultin; J.-B.-A. Savard, T., 378 Park Place. Réun. 1er et 3e mar., 8h. p.m., salle Eagles, coin Main et Clinton.
No 160—Cl. VERDUN, J.-A. Leclair, S.-A., 276 de l'église; Edgar St-Onge, T., 41 Gertrude. Réun. 3e mar., salle Collège Commercial, 50 Galt, 8h. p.m.
No 162—Cl. STE-SCHOLASTIQUE, Jos. Savage, S.-A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. mer., au bureau du Dr Lamarche, 8h. p.m.
No 163—Cl. DOLLARD, Montréal. H. Benoit, Prés., 340 Chartron; L.-C. Fontaine, S.-A. et T., 951 Wellington. Verdun. Réun. 3e mer., 8h. p.m., 238 Chartron.
No 171—Cl. CREMAZIE, Montréal. Nap. Royal, Prés. 40 de Gaspé; A. Gaudry, S.-A., 1790 St-Dominique; H. Blain, T., 76 Casgrain; Dr J. A. Rouleau, 70 Villeneuve O., Réun. 2e, 4e mar., Edif. Bq. des Marchands, 8h.
No 172—Cl. FRONTENAC, Montréal. Armand Lefrançois, Prés. 474 Montcalm; B. Mongeau, S.-A., 1772a Henri Julien; Geo. P. Viau, T., 509 Berri. Réun. 2e, 4e, lun., 565 de Montigny E., 8h. p.m.
No 173—Cl. CONTANT, Montréal. J.-E. Morier 2116 Ontario E. P., B. Cloutier, S.-A., 1065 Cartier; J.-L. Ampleman, T., 456 Berri; J.-E. Bastien, Md.-E., 684 Dorchester E. Tél. Bell Est, 9424. Réun. 2e, 4e mar., 565 de Montigny E's 8.30h. p.m.
No 174—Cl. ST-JEAN de la CROIX, Montréal. Mat. Meilleux, Prés., 106 Grand Avenue; H. Paradis, S.-A. et T., 2055 St-Dominique. Réun. 2e, 4e mer., 8h. p.m., salle du collège, 21 St-Zotique.
No 177—Cl. PAPINEAU, Montréal. R. Huberdeau, S.-A., 23 Dufresne; Luc Favreau, T., 29 Dufresne. Réun. 1er et 3e lun., salle Granger, 82 Iberville, 8.15h. p.m.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe. Anatole Beaulieu, S.-A. et T. Réun. dern. lun., salle publique, 8h.
No 182—Cl. RACINE, Weedon. J.-P.-C. Lemieux, S.-A., T. et Md.-E. Réun. 3e sam., salle Mercier, 7.30h.
No 183—Cl. ST-PROSPER, Co. Champlain. J.-P. Houde, S.-A.; Isidore Houde, T. Réun. dern. dim., 11.30h., à l'hôtel St-Prospier.
No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Theford Mines, C.-S. Vaillancourt, S.-A. et T. Réun. dern. dim., salle Perron, 12.30h., p.m.
No 187—Cl. ST-APOLLINAIRE, Emile Rousseau, S.-A., Art. Crotais, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur, 7h.
No 189—Cl. ST-DESIRE, Black Lake, C.-D. Paradis, Prés. et Md.-E.; H. Laguerre, T. David Champagne, S.-A.; J.-R. Ouellette, T. Réun. 3e dim., salle des forestiers, 1h. p.m.
No 190—Cl. ST-FERDINAND, P.-A. Roberge, S.-A. et T. Réun. le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 194—Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Shefford. J.-E. Grégoire, S.-A. et T. Réun. 3e dim. après grand-messe, chez M. J.-E. Gogioire.
No 195—Cl. DIMOULIN, Yamachiche. Art. Villeneuve, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7h. p.m., salle Villeneuve.
No 200—Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Corner, Théod. Goyette, S.-A.; La St-Cyr, T. Réun. 3e dim. après la messe, salle des commissaires d'écoles.
No 204—Cl. PIE X, West Shefford. J.-H. LaRose, S.-A. et T. Réun. dern. jeu., salle Elm Grove, 7.30h. p.m.
No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe. J.-O. Vézina, S.-A.; L.-E. Charron, T. Réun. 4e dim. à 11.30h. a.m., à la salle publique.
No 208—Cl. ST-OURS, J.-M. Richard, N.P. S.-A.; J.-H.-A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. après la messe, chez M. Richard, N.P.
No 209—Cl. COURCELLES, Geo. Garant, S.-A.; Nap. Brousseau, T. Réun. dern. dim., 3h. p.m., à la gare du Q.C.R.
No 210—Cl. ST-VITAL, Lambton. Valm. Deveau, S.-A., Elzéar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co. L'Assomption. J.-C. Ghiboules, S.-A. et T.; J.-A. Labrèche, Md.-E. Réun. 2e dim., après vêpres, chez le Secrétaire.

No 222—CL. GARDE CHAMPLAIN, Québec. J.-A. Plamondon, Prés.; J.-O. Bélanger, S.-A., 168 d'Angillon; Émile Jalbert, T., 16 Dorchester. Réun. 3e juv., 8h. p.m., 7 rue Charrest.

No 224—CL. IMMACULÉE CONCEPTION, Cookshire. Art. Laprise, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., école catholique, village.

No 231—CL. LA VIOLETTE, Capetlon. J. H. Goulet S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11h. a.m., à l'école paroissiale.

No 233—CL. d'YVOUILLE, Sherbrooke. H.-N. Brien, Prés., 77 King; Alb. C. Demers, S.-A., et T. 54 Froese, Réun. 3e dim., 1.30h., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.

No 235—CL. ROBERVAL, Abestoss. J.-O.-A. Delisle, S.-A.; Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim. après la messe, Hôtel de Ville.

No 236—CL. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Côté, S.-A., et T. Réun. 3e dim., à 1h. salle publique du village.

No 240—CL. ROUSSIN, Preux-Trembles, Co. Laval. Théod. Dulude, S.-A. et T. Réun. dern. dim., 7h. p.m., à la sacristie.

No 244—CL. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Beauré, S.-A.; Nap. Rousseau, fils, T. Réun. 4e dim. 11h. a.m., salle Leclerc.

No 246—CL. ST-THOMAS, Compton. Mme Nap. Marin, S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7.30 p.m., à l'hôtel de Conseil.

No 251—CL. de la PELTRIE, Rock Island, Co. Stanstead. Geo. Boisvert, S.-A. et T. Réun. dern. dim., à midi, chez M. P.-A. Bissonnette.

No 261—CL. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton. O. Chicoine, S.-A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 263—CL. ARTHABASKA, A.-A. Picher, S.-A.; Gustave Picher, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 265—CL. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.-A. et T. Réun. 1er et dern. dim., 2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267—CL. ROVAL, Montréal. J.-D. Marcotte, S.-A., 1002 Henri-Julien; J. H. Girard N. P. T. 1844 Boul. St-Laurent Réun. 4e ven., 8h. p.m., à 1844 Blvd St-Laurent.

No 284—CL. ST-PRIME, Co. Chicoutimi, Alf. Vézinat, S.-A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Alf. Vézinat.

No 295—CL. STE-AGATHÉ, Co. de Terrebonne, Rod. Dazé, M.D., S.-A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forêt.

No 302—CL. OKA, Adolphe Chéné, S.-A.; Art. Chéné, T. Réun. 4e jeudi, 1.30h. p.m., au collège.

No 309—CL. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville, Joseph Bergeron, S.-A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311—CL. VILLERAY, Montréal; J.-Bte. Huot, S.-A., 3188 St-Hubert; Jos. E. Roy, T., 24 de Châteaubriand, Réun. 2e et 4e merc., à 11h., salle Dulude, 2468 d. de Châteaubriand.

No 318—CL. BRASSARD, Dalhousie, N.B. Stan. Blanchard, S.-A.; Mathias Coombs, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle à Dalhousie.

No 320—CL. DUQUETTE, Montréal. Hector Charette, S.-A., 261 Boyer, K. Millette, T., 635 Berri. Réun. 1er et 3e juv., 8h. p.m., 149 Berri.

No 321—CL. D'AMOUR, Edmun'ston, Co. Madawaska, N.B. Réun. U. Beaulieu, S.-A.; Sév. Dupuis, T. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., salle Ed Ouellet.

No 325—CL. MOREAU, St-Març, Co. Vercheres. Clovis O. Sénécal, S.-A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327—CL. ST-ARSENÉ, Montréal. Jos.-E. Laforest, S.-A., 2061 Bd St-Laurent; Et. Lagarde, T., 2602 St-Hubert. Réun. 1e, 3e merc., 8h., 581 Bélanger.

No 330—CL. DUHAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette S.-A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h. p.m., chez M. E. Charette.

No 333—CL. CHATEAUBRIAND, Montréal. Jos. T. Simonneau, S.-A., 334, 5e Avenue, qrt. Rosemont; D. Bourdeau 1725 Masson T. Réun. 2e et 4e ven., 8h. p.m., salle Millier, 1880 Masson.

No 338—CL. LA TUQUE, Co. Champlain, D. Lavergne, S.-A.; Hild. Cantin, T. Réun. 2e mer., 7h. p.m., à l'hôtel de ville.

No 340—CL. GUIGUES, Jos. Houle, S.-A.; Henri Côté, T. Réun. 2e dim., 7.30h. p.m., salle Nunzio.

No 341—CL. GUAY, Montréal. A.-T. Garifey, P.; C. Lamontagne, S.-A., 921 Marquette; P. Monahan, T., 2632 Bordaux. Réun. 1er et 3e ven., souassement église St-Jean-Berchmans.

No 342—CL. N.-D. de GRACE, Montréal. Jos. Bélué, S.-A., 687 Colbrooke, G.-A. Déarcy, T. 540 Blvd Décarie. Réun. 1er, 3e mer. 8h. p.m., 638 Blvd Décarie.

No 344—CL. de La VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. Ig. Dumesnil, S.-A. et T.; J. P. Decosse, Md.-E. Réun. dernier dim. 8h. p.m., salle publique.

No 345—CL. LA PERADE, Ste-Anne de la Pérade, Z. Paquin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle Leboeuf.

No 349—CL. ST-SACREMENT, Lachine. Locks. Ros. Thibert, S.-A., 95, 3e avenue; A. Monbrillant, T., 36 Ste-Catherine. Réun. 3e ven., 8h., salle paroissiale.

No 354—CL. MORINVILLE, Alberta. H. Boissonnault, S.-A. et T. Réun. 2e mardi 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—CL. ST-ALBERT, Alberta. Jos. Ouimet, S.-A., T. Réun. 2e juv., 8h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 364—CL. ST-PAUL des METIS, Alberta. J.-C. Thérien, S.-A. et T. Réun. dern. dim., après grand'messe, à l'Hôtel de Ville.

No 366—CL. CALGARY, Alberta. J.-L. Olivier, S.-A. et T., 1022 19e av. E. Réun. 3e lun., 8h. p.m., à la salle de l'église du Sacré-Cœur.

No 367—CL. N.-D. de STANBRIDGE, Art. Denault, S.-A. et T. Réun. dern. ven., 7.30h. p.m., salle Bédard.

No 371—CL. PASCAL, Duck Lake, Sask. M. J. Dubois, S.-A. et T. Protém. Réun. 3e dim., à l'école publique catholique.

No 373—CL. STE-ANNE, Saskatchewan. Pierre Wagner, S.-A. et T. 2461 St-Jacques, à l'église St-Jacques.

No 374—CL. FOTHER, Man. Ant. H. Gauvin, S.-A. et T. Réun. 3e dim., 7.30h. p.m., via salle Jacques-Cartier.

No 394—CL. MARIE-THÉRÈSE, Warren, R.I. Mme Cyille Robit, S.-A. et T. Réun. 3e mercr., jeun., 8h. p.m., sous sol église St-Jean-Baptiste.

No 399—CL. de SEVIGNY, Rivière à Pierre. Mme Art. Dumas, S.-A. Réun. 3e dim., 2.30h. p.m., Bureau du Secrétaire.

No 402—CL. de LAMORICIERE, St-Paul de Chester, J.-E. Auger, M.D., S.-A. et T. Réun. 3e dim., 8h. p.m., à la salle I.-R. Leblanc.

Table with 2 columns: Description of membership fees (Droits d'entree pour devenir membre de l'Alliance Nationale) and Amount. Includes categories like Pour certificats de participation de \$500, 1000, 2000, 3000, and Droit d'inscription à la Caisse des Malades.

TARIF DES CONTRIBUTIONS MENSUELLES CLASSE A.—CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 60 ANS.

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Shows monthly contribution rates for different age groups and benefit levels.

CLASSE B.—CERTIFICAT DE DOTATION.—PENSION A 70 ANS.

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Shows monthly contribution rates for different age groups and benefit levels.

CLASSE C.—CERTIFICAT D'ASSURANCE AU DECES (vie entière)

Table with 4 columns: Age, \$500, \$1000, \$2000, \$3000. Shows monthly contribution rates for different age groups and benefit levels.

MALADIE

Les contribués ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, —d'après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux, Age, Taux. Shows weekly benefit rates for different age groups.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leur frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général, 10c par membre par mois pour rétribution.

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTRÉAL 395, Avenue Viger Téléphone Bell: Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire S. G. Mgr G. Gauthier, Aumônier

BUREAU EXECUTIF

Chs Duquette, comptable, znd V.-Prés. Gén. Jos. Contant, pharmacien, Ancien Prés. Général. Georges Monet, comptable, Secrétaire Général. A. St.-Cyr, courtier, Trésorier Général. Théo. Cyphot M. D., Médecin en Chef. Eug.-H. Godin, avocat, Aiviseur Légal. L.-O. Dauray, N. P., Directeur. Frs Fautoux, avocat, Directeur. P.-H. Bédard, M. D., Directeur. J. A. Lapierre, M. D., Directeur. D. Vian, architecte, Directeur.

Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, Montréal, Inspecteur en chef G.-H. Vaillancourt, Sherbrooke, Inspecteur C. Manseau, Montréal, Inspecteur J. E. Alfred Arnaud, Montréal, Organisateur J.-B. Arnault, Montréal, Organisateur J.-E.-O. Bellevue, Plessisville, Organisateur Nap. Brouillette, Pawtucket, R. I., Organisateur

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau, 11h A.M. à 12h P.M. Percepteur (Art. 198) M. JODOIN, 395, AVENUE VIGER, MONTRÉAL

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président: M. H. Laporte, Gérant Général: M. Tancredi Bienvenu.

Capital autorisé, \$2,000,000.00 Capital payé et surplus au 31 Décembre 1914, \$1,683,900.24

Département d'épargne ordinaire @ 3%

69 Succursales dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochelega MONTRÉAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 4,000,000 Fonds de réserve et surplus \$ 3,700,000 Total de l'actif au-delà de \$33,500,000

La Banque a vingt-huit bureaux dans la ville. Elle reçoit les dépôts d'épargne, qui peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie un intérêt au taux de 3% l'an, DEUX FOIS par année

St-Germain, Guérin & Raymond

AVOCATS

30, RUE SAINT-JACQUES

Imp. "La Patrie".